

**Langue Imposée et Identité Culturelle: Deux
Études de cas: L'Inde et L'Algérie-Une
Methodologie :**

**La dynamique de la langue imposée dans une société
en développement**

ASHA PURI

**CENTRE OF FRENCH STUDIES
SCHOOL OF LANGUAGES
JAWAHARLAL NEHRU UNIVERSITY
NEW DELHI-110067**

1987

LANGUE IMPOSEE ET IDENTITE CULTURELLE: DEUX ETUDES DE CAS:

L'INDE ET L'ALGERIE — UNE METHODOLOGIE :

La dynamique de la langue imposée dans une société en développement



ASHA PURI

CENTRE OF FRENCH STUDIES
SCHOOL OF LANGUAGES
JAWAHARLAL NEHRU UNIVERSITY
NEW DELHI — 110067

1987

LANGUE IMPOSEE ET IDENTITE CULTURELLE: DEUX ETUDES DE CAS:

L'INDE ET L'ALGERIE — UNE METHODOLOGIE :

La dynamique de la langue imposée dans une société en développement

A dissertation
submitted in partial fulfilment
for the Degree of
Master of Philosophy
JAWHARLAL NEHRU UNIVERSITY
NEW DELHI

By

ASHA PURI

under the supervision of

DR. (MISS) RITA SIL

CENTRE OF FRENCH STUDIES
SCHOOL OF LANGUAGES
JAWHARLAL NEHRU UNIVERSITY
NEW DELHI — 110067

1987

This is to certify that the work of the M. Phil dissertation entitled "LANGUE IMPOSEE ET IDENTITE CULTURELLE: DEUX ETUDES DE CAS: L'INDE ET L'ALGERIE - UNE METHODOLOGIE" "La dynamique de la langue imposée dans une société en développement" has been carried out in the Centre of French Studies, School of Languages, Jawaharlal Nehru University, New Delhi. The work is original and has not been submitted in part or full for any degree or diploma of any other University.



(ASHA PURI)

Chairman,
Centre of French Studies

Dr. (Miss) R. Sil
Supervisor

Dean,
School of Languages,
Jawaharlal Nehru University,
New Delhi - 110067

REMERCIEMENTS

Il faut rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. En entamant cette étude, nous avons contracté d'énormes dettes auprès de tous ceux qui ont eu la patience et la gentillesse d'accorder de leur temps et de leurs efforts pour assurer que cette dissertation ait vu le jour; en particulier, nous avons à remercier celle qui s'est vue confier la tâche onéreuse de diriger ce travail, d'y mettre la clarté, là où il n'y avait que ténèbres. Il nous est impossible de nous acquitter de cette dette — la seule chose qu'on puisse faire, c'est d'exprimer nos remerciements les plus sincères et profonds.

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
CHAPITRE PREMIER	5
OUTILS CONCEPTUELS: DEFINITIONS, LIMITES ET FONCTIONS: Le langage - un fait social?; Langage et ses fonctions; Langue imposée - un fait social?; Identité culturelle.	
CHAPITRE DEUX	16
LE SELECTIONNEMENT DES SOURCES ET L'ELABORATION DES PARAMETRES STATISTIQUES: L'administration; L'enseignement; Moyens de communication de masse; Production littéraire	
CHAPITRE TROIS	28
UNE SOCIETE EN DEVELOPPEMENT: SES DIMENSIONS LINGUISTIQUES, CULTURELLES ET POLITIQUES: Le scénario linguistique en Inde - "une anarchie qui fonctionne"; Le scénario linguistique en Algérie - "l'arabisation sans hâte ni halte.	

II

CHAPITRE QUATRE	53
L'INDE ET L'ALGERIE: COMMENT ET POURQUOI	
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	61

I N T R O D U C T I O N

INTRODUCTION

Il convient d'emblée d'avouer qu'une telle étude, ou plutôt le fait de l'entreprendre, est un projet qui reflète l'outrecuidance de celle qui l'a entreprise. Identité culturelle, langue imposée et sa dynamique, autant de thèmes qui méritent d'être abordés séparément; car chaque terme, par sa définition couvre un champ sémantique très vaste. Il n'en reste néanmoins, qu'ils sont imbriqués, indissociables, inséparables; lorsqu'une variable est modifiée, les autres en subissent les conséquences, comme vous l'aurait indiqué n'importe quel sage mystique. Mais malheureusement, le mysticisme, la voie de la connaissance supérieure, les grands ermites nous indiquent que le langage de l'homme est inadéquat, que la méditation en silence représente le seul salut. Pour nous, les ignorants d'ici bas, nous avons besoin des mots, des définitions, des concepts et des analyses pour aborder ce qui nous semble un problème majeur qui remonte ^{élevée par les fils de Noé et dont le sommet devait atteindre le ciel} ~~à la Tour de Babel; et dans les pages suivantes s'élaborera une~~ ^(orig. que Dieu punit par la confusion des langues) tentative de méthodologie qui permettra, nous espérons, de mettre bien au clair les rapports qui existent entre ces variables.

Il est dans notre intention de proposer un cadre conceptuel qui nous permettra d'étudier les rapports qui existent entre langue imposée et identité culturelle d'une société en développement. Déjà,

cette première prémisse soulève toute une série de problèmes quant aux définitions, à la portée, aux paramètres et à la méthodologie à adopter.

Comment définir ce que c'est qu'une langue quand savants, linguistes, universitaires et le monde en général en disputent la définition. Comment cerner le corpus d'une telle étude car lorsqu'on parle d'identité culturelle, on parle de l'ensemble des forces conscientes et inconscientes qui conditionnent l'homme pour qu'il puisse s'identifier à un contexte qui lui est propre. Faut-il inclure son espace mythique¹ qui exerce une influence non négligeable dans sa perception du social? Quels paramètres devons-nous adopter pour donner au terme 'société en développement' son sens et ses limites?

Autrement dit, est-il possible d'étudier les rapports qui existent entre les variables données dans un cadre conceptuel lorsque les variables elles-mêmes échappent à la définition? Ainsi, cette liste de questions ne saurait en aucune manière s'épuiser.

Comment donc ramener le thème à des dimensions abordables, maniables, sans pour autant déformer la réalité à un tel point que l'on

1. CONDOMINAS G.: L'Espece social à propos de l'Asie du Sud-Est, Flammarion, Paris 1978, p.34.

ne la reconnaît plus derrière les suppositions et sophismes auxquels on recourt si souvent pour masquer notre inéptitude? Il s'agit là des questions troublantes. Mais voilà, les questions sont posées, les atermoiements commencement et comme le 'Cancre' de Prévert¹ "on efface tout"!

Tout effacer pour recommencer, comme l'a si bien dit Alfred de Vigny, "cette longue et lourde tâche dans la voie où le sort a voulu t'appeler".

Par quel bout s'y prendre? La réponse d'un philosophe grèque: par le début. Notre point de départ est un truisme: qu'il existe des liens incontestables entre langue et identité culturelle, que l'une ne saurait se modifier sans modifier l'autre, qu'une langue est porteuse en elle-même de la société qu'elle sert, qu'elle est à la fois l'instrument qui permet à l'homme de façonner son environnement et l'outil qui façonne l'homme dans sa perception du social.

Il est jugé nécessaire et opportun de mettre en évidence ces rapports, mais pour s'y faire il s'est avéré nécessaire de mettre au point une matrice conceptuelle cohérente pour nous

1. PREVERT J.: Paroles, Folio, p.65

permettre de donner à ce thème hautement subjectif sa réalité objective. Ceci, en somme, est l'objectif que nous nous sommes fixé.

CHAPITRE - I

OUTILS CONCEPTUELS: DEFINITIONS, LIMITES ET FONCTIONS

Le présent chapitre a pour but de donner aux outils conceptuels que nous comptons employer leur contenu définitif de sorte qu'ils soient en mesure de traduire fidèlement, dans le cadre qui nous est imposé, la réalité objective des variables faisant l'objet de cette étude. Mais avant de procéder plus loin, un éclaircissement s'impose. Il convient de préciser que pour nous la distinction entre langue et langage telle qu'elle est normalement perçue s'estompe, s'efface jusqu'au point où les deux termes sont employés de façon presque interchangeable. Les intentions sont claires, les objectifs établis, il ne reste qu'à démarrer.

Le langage - un fait social?

D'après Emile Durkheim¹, tous les faits sociaux ^{sont} ~~est~~ des représentations psychologiques qui ont leur support dans la conscience collective; ils sont donc extérieurs à l'individu et ont le pouvoir de s'imposer à lui sans que lui puisse agir sur eux en tant qu'individu.

1. DURKHEIM, E.: Voir Les Règles de la méthode sociologique, 1 vol., in 16, 4^e ed. PUF, Paris, 1963.

Quidqu' ils soient en dehors de la conscience collective, ils sont perçus par chaque membre du groupe. Ils imposent des contraintes sur les membres de la collectivité qui ne s'en aperçoivent même pas; leur nature contraignante n'est ressentie que lorsqu'un membre désire dévier de la norme.

Le langage, un fait social? Oui, dit Durkheim et Saussure avant lui. Or, pour Saussure¹ le signe linguistique est une convention qui doit sa vie à une sorte de contrat tacite passé entre les membres de la communauté et que l'individu en tant que tel n'a pas le pouvoir de changer.

Le langage, en effet, représente pour nous l'un des meilleurs exemples du fait social "type". Il doit sa vie à la collectivité, se situant pourtant en dehors de la collectivité; aucun membre de la communauté ne saurait le modifier par ses seuls efforts: il a été si bien intériorisé par l'homme que l'homme ne se rend même pas compte du fait qu'il lui a été imposé de l'extérieur. Ce n'est que lorsqu'il désire changer l'ordre linguistique qu'il lute contre sa nature contraignante.

1. DE SAUSSURE, F.: Cours de linguistique générale, 2^e partie, Chap. II.

S'il est vrai que la langue est un exemple type du fait social, il reste à savoir si l'on pourrait dire autant pour la langue imposée. Est-ce que celle-ci possède les mêmes propriétés que celles du langage? Saurait-on qualifier langue imposée de fait social? Il sera démontré plus loin que la langue imposée a une dynamique qui lui est propre: c'est cette dynamique qui la distingue de ce fait social qu'est la langue.

Langage et ses fonctions

Il est clair que le langage s'emploie pour remplir une multiplicité de fonctions. Il puise sa force justement de la diversité des fonctions qu'il remplit. Instrument 'à plusieurs tranchants', il est à la fois moyen de communication, moyen de production, déterminant social, moteur révolutionnaire, force de repressión, outil de propagande, laveur de cerveaux, expression de la 'conscience collective'. Cette liste n'est pas exhaustive et on ne saurait la compléter.

Le langage est le moyen le plus efficace de permettre à l'homme de satisfaire son désir de communication. Plus les hommes entrent en contact, plus ils ont recours au langage pour exprimer la complexité des rapports qui caractérisent leur existence en communauté. L'homme est un animal grégaire,

et a besoin de vivre en groupe. La langue lui permet de nouer des liens avec les autres membres de la communauté et de créer une espèce de solidarité entre eux.¹

Nous venons de mentionner certaines fonctions du langage. Il en dégage cependant que la nécessité d'assurer la communication entre les membres d'un groupe linguistique demeure l'une de ses fonctions principales.

Pour Jakobson,² la langue permet à l'émetteur, quel que soit le canal de communication, de passer un message au récepteur en employant un code qui est justement la langue du groupe en question.

Dans la communication, le langage se charge de plusieurs fonctions:

- . la fonction expressive qui exprime l'attitude de l'émetteur à l'égard du contenu de son message et de la situation de communication;
- . la fonction conative qui exprime ce qui concerne ou met en cause le destinataire;

1) C.L. BARBER: The Story of Language, Pan Books, 1964, p. 7.

2) JAKOBSON R.: Questions de Poétique, Didier, Paris 1973.

- la fonction phatique qui correspond à ce qui sert à établir, maintenir ou couper le contact;
- la fonction référentielle qui renvoie au référent situationnel ou textuel;
- la fonction métalinguistique qui concerne tout qui sert à éclairer ou préciser le code utilisé;
- la fonction poétique qui est la mise en évidence du langage lui-même par le jeu de ses structures, tonalités, rythmes, sonorités dans le but d'apporter un effet de sens supplémentaire.

Cette analyse ne prétend pas englober le tout. Mais, si l'on garde à l'esprit que les diverses fonctions se combinent et s'imbriquent les unes dans les autres et qu'un même signe peut participer de plusieurs, elles permettent une analyse plus ou moins satisfaisante de la communication.

En outre sa fonction de communication, le langage assume certaines fonctions dérivées. Par fonctions dérivées, on entend une fonction particulière qu'il assume grâce à son rôle de communication.

Aussi peut-on dire que le langage devient un instrument social puissant capable d'harmoniser ou de déstabiliser le tissu de la société.

Langue imposée - un fait social?

S'il est vrai que la langue se présente comme un fait social par excellence, on ne saurait dire autant pour la langue imposée. Langue imposée ou le désir d'un groupe de pression d'imposer à la collectivité un système linguistique qui correspond à ses propres besoins tout en portant atteinte au code de la communauté visée. Produit de colonisation, née d'un complexe de supériorité chez les uns pour donner un complexe d'infériorité aux autres, sa présence marque une ère d'insécurité générale, car n'étant pas le résultat d'un processus organique, elle est incapable de jouer son rôle de communicateur efficace.

Alors que le langage est le résultat d'un contrat passé entre les membres d'une communauté linguistique, la langue imposée représente une violation de ce contrat. Violation dans la mesure où un groupe restreint essaie de faire du langage un instrument de domination en attribuant à leur langue toutes les qualités. Faire de leur langue un 'status

symbol' par tous les moyens, c'est leur but. Ainsi, dans les rapports de force ils émergent les plus puissants.

En vertu de sa position de domination injuste, la langue imposée est rejetée, consciemment ou inconsciemment, par ceux à qui elle est imposée et de ce fait elle fait naître des tensions. Puisqu'elle n'est pas intériorisée par le groupe dominé, la langue ne peut pas remplir effectivement ses fonctions de communication et les tensions ne cessent de s'aggraver.

Dans le paragraphe précédent, on a parlé des tensions. Celles-ci existent d'une part à cause de la non intériorisation de la langue imposée, et d'autre part en raison du fait que les membres de la communauté dominée ont la pleine conscience de la nature contraignante de la langue imposée. Dans le cas du langage, sa nature contraignante n'est ressentie qu'au moment où l'on dévie de la norme (faire une erreur, par exemple). Sinon, elle passe inaperçue. Mais dans le cas de la langue imposée qui n'est pas capable de remplir les fonctions qui sont celles de la langue, les contraintes sont manifestes et provoquent chez le sujet dominé un sentiment de frustration.

Cette frustration vient du fait que le sujet dominé a l'impression d'être maladroit et inepte parce qu'il n'arrive pas maîtriser la langue qu'on veut lui imposer. Il a le sentiment que cette langue qui a la prétention d'être supérieure ne sera jamais la sienne. Et cela pour cause. La langue qu'on lui impose n'est pas la sienne et n'a rien à voir avec sa réalité intime et quotidienne. Malgré tous ses efforts, il ne saura jamais s'exprimer comme il faut et restera pour toujours un objet de ridicule pour les classes dominantes.¹

Que faut-il entendre donc par le terme 'langue imposée' dans le contexte d'une société en développement. Le temps est venu d'appeler le chat par son nom. Il s'agit bien entendu d'une langue qu'un groupe fort impose à un groupe faible. Les sociétés en développement, étant donné leur long passé de colonisation, représentent le groupe faible et le groupe fort, c'est bien entendu celui des colonisateurs ou néocolonisateurs.

Donc, pour donner au terme 'langue imposée' sa définition et ses limites, la formulation suivante est proposée: par langue

1) Fanon établit le parallèle sur le plan politique. Voir Les Damnés de la terre, Ed. Maspéro, Paris 1982.

imposée nous devons entendre une langue qui doit son existence à la volonté d'un groupe dominant de voir cette langue s'imposer au détriment des langues qui se développent organiquement à partir de la base et reflètent le vrai génie du groupe linguistique donné.

Identité culturelle

L'homme est un animal social. Il vit en société, c'est-à-dire avec un ensemble des individus entre lesquels existent des rapports durables et organisés, le plus souvent établis en institutions et garantis par des sanctions. Chaque société a des idées qu'elle se fait d'elle-même, des valeurs qui lui sont propres, et l'ensemble de ces valeurs constituent autant de repères qui permettent à ses membres de s'identifier à elle.

Les membres d'une société s'identifient à elle parce qu'elle reflète leurs aspirations et leur mode de penser. Ils s'identifient les uns aux autres car chaque individu partage les mêmes espoirs et les mêmes craintes. Ils ont vécu un passé commun dans un cadre géographique commun et sont liés par des coutumes et pratiques du fait qu'ils vivent à l'intérieur d'une même aire géographique et appartiennent à

une même communauté.

Tout cela pour dire que par identité culturelle on entend l'ensemble des forces conscientes et inconscientes qui conditionnent l'homme pour qu'il puisse s'identifier à un contexte qui lui est propre.

L'homme ne cesse d'agir sur le cadre qui lui est imposé et ce dernier exerce sur lui une influence non négligeable.

Autrement dit, l'homme ne tarit pas de façonner l'environnement à sa guise tout en étant l'objet de son environnement.

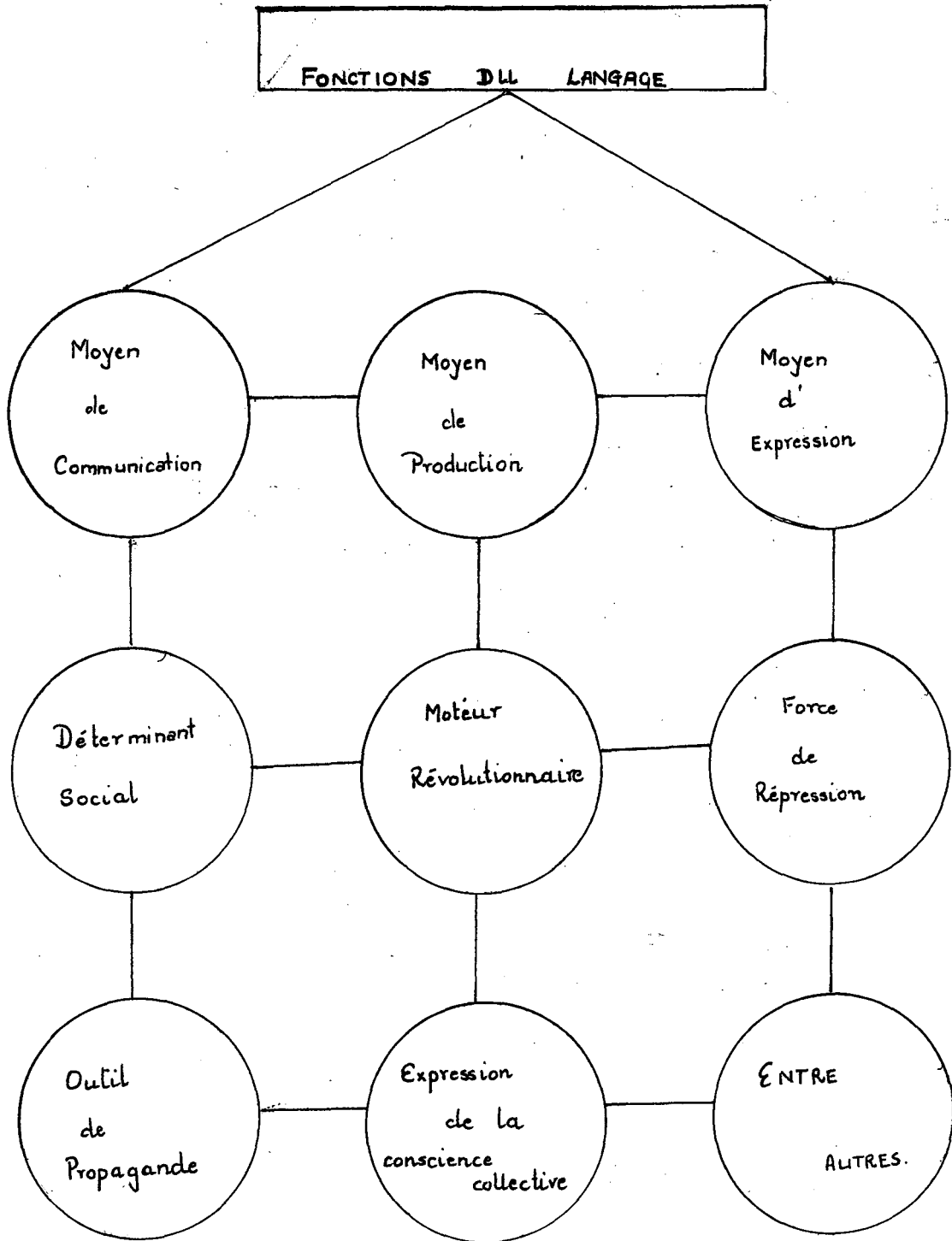
Que veut-on dire par environnement sinon les institutions qui l'entourent. L'administration, l'enseignement, les moyens de communication de masse et la production littéraire, autant d'institutions qui ont une incidence directe sur la manière par laquelle il perçoit le social et le culturel.

Ces institutions retiennent notre attention parce qu'aujourd'hui elles constituent avec la famille les grands piliers sur lesquels repose une société. Elles revêtent une grande importance notamment pour ce qui est des rapports culturels qui caractérisent une société en développement.

Il convient de préciser que la dynamique de ces quatre institutions est distincte parce qu'elles emploient la langue imposée les rendant inaccessibles au public en général et par ce fait créant une grande confusion quant à l'identité culturelle dans une société en développement.

On n'aurait pas tort donc à considérer l'identité culturelle comme étant un ensemble dont la langue imposée est un élément constitutif. Lorsqu'un élément se modifie, le tout en subira les conséquences et sera créé donc un conflit entre l'élément constitutif porteur de changement et le tout qui résiste à ce changement.

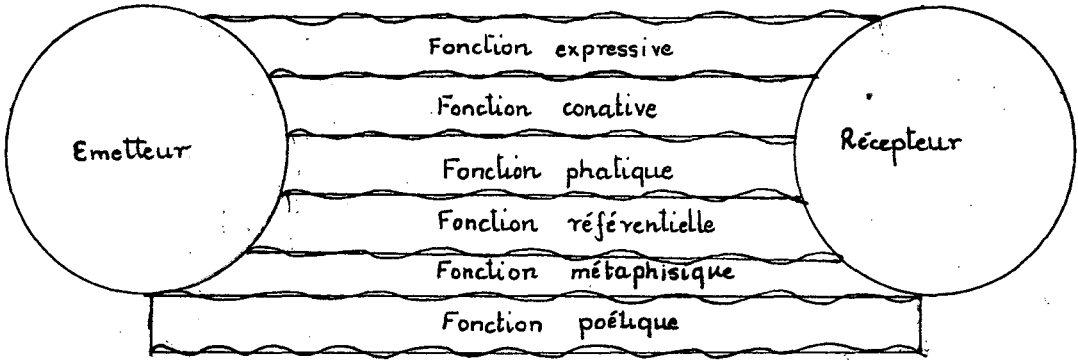
Aussi avons-nous essayé de donner aux deux variables leur signification. Le tout, c'est-à-dire l'identité culturelle sera étudié à travers une matrice comportant quatre grandes axes, chaque axe représentant une institution et l'élément constitutif, à savoir la langue imposée ainsi que sa dynamique seront examinées dans le cadre de cette matrice.

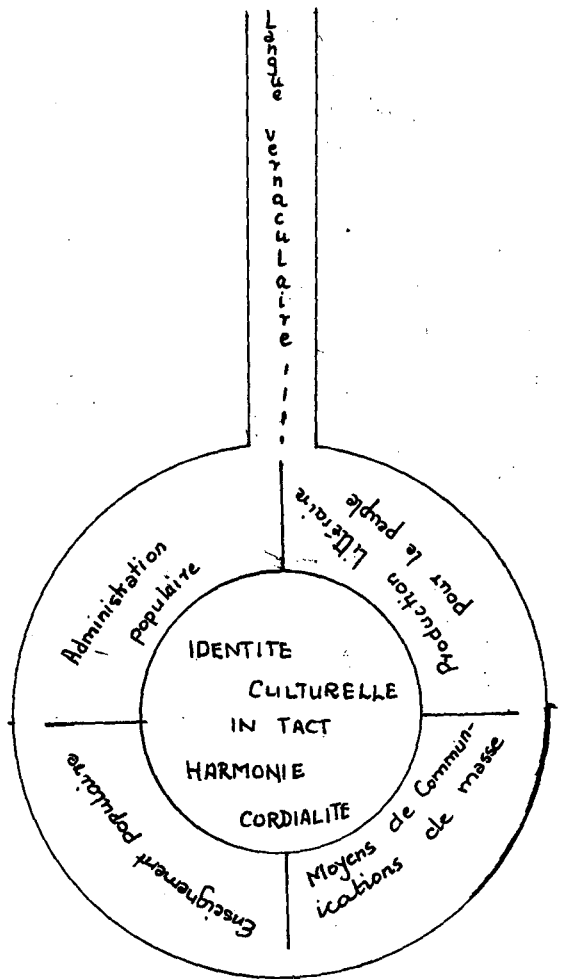
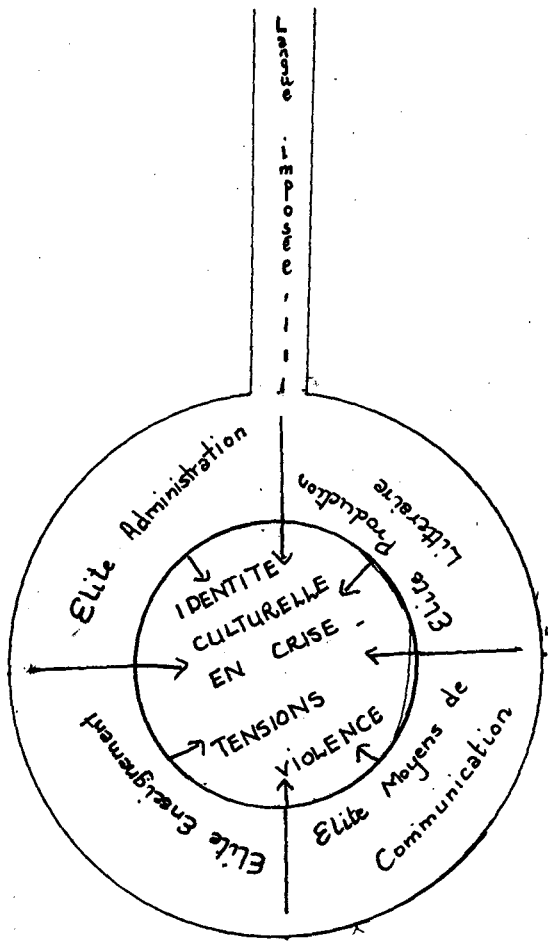


POUR JAKOBSON

la communication se charge des fonctions qui

suivent





CHAPITRE - II

LE SELECTIONNEMENT DES SOURCES ET L'ELABORATION DES
PARAMETRES STATISTIQUES

Nous avons, dans le chapitre précédent, arrêté les définitions des variables que nous allons étudier. Il convient ici d'identifier les procédés de collecte des données et de mettre au point une série d'indices et de paramètres qui permettront de traduire la dynamique de la langue imposée à travers les quatre institutions identifiées dans les pages précédentes comme ayant, dans le contexte d'une société en développement, une incidence profonde sur l'identité culturelle des membres de la société.

L'accent doit nécessairement être mis sur le fait que chacune de ces institutions, étant donné son caractère hétérogène, requiert un modèle distinct ainsi qu'une élaboration des paramètres qui conviendront à son génie pour que le modèle puisse être applicable en fait. Cela exige de notre ^{part} la plus grande prudence et la connaissance parfaite de leur fonctionnement.

Nous avons également jugé utile d'ajouter une troisième variable, celle de "langue vernaculaire" qui signifie pour nous toute autre langue que la langue imposée, cela pour mettre en relief la dynamique de cette dernière par rapport aux langues vernaculaires. Nous procéderons avec la plus grande témérité qui soit à proposer les modèles pour chacune des institutions identifiées précédemment.

Administration

Il convient, en premier lieu, de dresser une liste de toutes les institutions administratives qui touchent à l'existence même de chacun des membres de la société. Les départements et les secteurs où les pouvoirs publics et le public doivent nécessairement entrer en contact pour que le va-et-vient quotidien ne soit pas entravé.

- a. Autorités municipales — ex. services d'eau, de drainage, d'approvisionnement électrique
- b. Poste et Télécommunications
- c. Institutions financières (banques, compagnies d'assurance)
- d. Services médicaux de l'Etat
- e. Services consulaires
- f. Police

- g. Instances juridiques
- h. Concours de recrutement pour les services administratifs
- i. Fiscalité
- j. Transports en commun
- k. Etat civil

Bien entendu, les rapports que l'état moderne noue avec ses sujets sont beaucoup plus complexes et vastes. Nous avons choisi les institutions où l'individu est dépendant partiellement sinon entièrement de l'administration pour satisfaire les besoins qui émanent du fait de vivre dans une société dite en voie de modernisation.

Comment donc donner à la langue imposée sa dimension quantitative dans le cadre administratif? Quelle est la nature des données auxquelles on a affaire? Par quels moyens allons-nous recueillir ces données. Autant de questions auxquelles les tentatives de réponse se trouvent dans les paragraphes qui suivent.

Il est clair que le processus de "quantification" est le plus délicat de tous. Et cela est d'autant plus vrai dans la mesure où jusqu'à présent à notre connaissance très peu d'attention a été consacrée à ce sujet. En

effet, nous n'avons pu trouver aucun système jusqu'à présent qui aborde ces problèmes de ce point de vue.

Cela nous ramène à notre première question, celle des sources. Il semble que les données brutes à cet effet se caractérisent par leur quasi-inexistence. Il faut en conclure que la solution logique est de remonter aux sources primaires des données. Mais pouvoir recenser les données au niveau national suppose un effort massif en termes de ressources humaines et financières. L'échantillonnage s'impose. Aussi avons-nous jugé approprié de proposer l'identification des unités au niveau du district de chaque province. Un questionnaire sera envoyé aux responsables de chacune de ces institutions dont l'objectif est de mesurer l'emploi de la langue imposée par rapport aux langues vernaculaires dans les opérations quotidiennes desdites institutions. Le modèle de questionnaire, qui se trouve ci-dessous, aura pour but d'identifier les situations où l'on s'adresse aux clients en langue imposée, en langue vernaculaire, en les deux langues.

Pour faciliter l'interprétation des données ainsi recueillies, nous avons l'intention d'opter en faveur des questions du

type objectif, c'est-à-dire des questions qui porteront sur la présence ou l'absence d'un trait ainsi que des questions d'ordre quantitatif. En élaborant ce questionnaire, tout effort sera fait pour maintenir la clarté de sorte qu'il n'y ait d'ambiguïté ni chez le correspondant ni chez celui qui aura à analyser ses réponses.¹

1) Voir CROXTON, COWDEN & KLEIN, Applied General Statistics, Prentice Hall of India, Delhi, 1975.

QUESTIONNAIRE

A

1. Institution

Cochez le carré qui vous concerne

Banque Autorités municipales Postes et
Télécommunications etc.



Pray
122M7

TH-2581

B

2. N° d'employés

3. Combien sont recrutés localement?

4. Combien viennent des autres régions?

5. Combien d'employés au niveau des

a) cadres supérieurs b) cadres moyens c) petits,
fonctionnaires savent:

i) lire ii) écrire iii) parler la langue communément
employée dans la région où se trouve votre institution?

Remplissez le tableau.

i)	ii)	iii)
----	-----	------

a)

b)

c)

C

6. Quelle est la nature du matériel publié à l'intention de votre public? Cochez l'option qui vous concerne.

- a) Revues b) Rapports c) Bilans d) Fiches
e) Formulaires f) Notifications g) Instructions
h) Manuels d'emploi i) Autres

Au cas où vous cocheriez i), veuillez en indiquer leur nature.

7. Vous tirez chacun en combien d'exemplaires?

- a b c d e f g h i

8. Dont

- a. b c d e f g h i d'exemplaires sont
rédigés dans la langue de la région de votre succursale
et

9. a b c d e f g h i d'exemplaires sont
rédigés dans une autre langue (spécifiez la langue employée)

D

10. Dans le courrier que vous recevez, quelles sont les langues employées?

11. Est-ce que vous répondez à votre client dans la même langue qu'il a employée dans sa communication à votre égard?

C'est un modèle de questionnaire proposé qui nous permettra de dégager dans quelle mesure la langue vernaculaire est employée par rapport aux autres langues ainsi que les rapports entre langue imposée et langue vernaculaire.

Deuxièmement, on obtiendra ce chiffre par branche, secteur et département. Nous saurons donc "quantifier" de cette manière l'usage de la langue imposée à l'intérieur de chacune de ces institutions.

Enseignement

En premier lieu, il convient de classer les établissements d'enseignement selon les trois niveaux, à savoir l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Pour pouvoir mesurer l'importance de la langue imposée par rapport à celle des langues vernaculaires, il s'avère nécessaire d'obtenir les statistiques concernant le nombre d'écoles ou d'établissements dont la langue d'instruction est la langue imposée et le nombre d'écoles ou d'établissements où la langue d'instruction est une langue vernaculaire. Un classement selon les niveaux et les régions s'impose.

En deuxième lieu, il faut tenir compte du problème de matériel pédagogique. Il a souvent été remarqué, surtout dans le contexte indien, que même si un établissement déclare

qu'il accepte la langue vernaculaire au pied d'égalité avec la langue imposée, les cursus et programmes sont conçus de telle manière que l'apprenant ayant opté pour la langue vernaculaire se voit discriminé dans la mesure où il ne trouve pas les manuels prescrits traduits dans la langue qu'il a choisie. De ce fait, il doit faire le double effort de lire dans une langue qu'il comprend à peine et d'exprimer avec difficulté des concepts qu'il a mal saisis. Il reste à savoir si ce phénomène est aussi prononcé en Algérie.

Dans le premier cas, la collection de données est facilitée dans une certaine mesure par le fait qu'au niveau des recensements effectués tous les dix ans on pourrait obtenir les statistiques dont nous avons besoin. Il suffit de s'adresser au département ministériel chargé du recueil des statistiques à cet égard pour qu'il fasse parvenir les dossiers appropriés. Quant à l'analyse, il suffit d'établir le rapport qui existe entre le nombre d'établissements d'enseignement ayant la langue imposée comme langue d'instruction et ceux qui assurent les cours dans une langue vernaculaire selon les aires géographiques et le classement que nous venons de mentionner ci-avant.

Dans le deuxième cas, il convient d'identifier les établissements d'enseignement qui offrent deux langues comme langue d'instruction. Parmi ceux-ci, il est nécessaire de choisir certains qui semblent représentatifs. Puisqu'il nous sera impossible d'examiner l'ensemble des cursus offerts, il nous incombe d'opérer un choix. Après avoir examiné le cursus et la lecture qui y est prescrite, nous devons quantifier les manuels qui ont été traduits en langues vernaculaires et ceux qui n'ont pas été traduits.¹

Un autre indice qui nous sera utile, c'est le rapport entre le nombre d'heures de cours enseignés dans la langue imposée et le nombre d'heures de cours enseignés dans la langue vernaculaire par semaine.

Moyens de Communication de Masse

Par moyens de communication de masse, nous entendons la presse écrite et la presse audiovisuelle qui couvre, bien entendu, la radio et la télévision.

1) Voir PATTANAYAK, D.P.: Multilingualism and Mother Tongue Education, Introduction de Ivan Illich, Oxford University Press, Delhi 1981.

Pour ce qui est de la presse écrite, nous voulons établir le rapport qui existe entre:

- a) le nombre de quotidiens publiés en langue imposée et le nombre de quotidiens publiés en langues vernaculaires.
- b) le nombre de revues en langue imposée et le nombre de revues en langues vernaculaires.
- c) le nombre de journaux techniques et scientifiques en langue imposée et le nombre de journaux techniques et scientifiques en langues vernaculaires.

Ensuite, il convient d'obtenir les chiffres quant au tirage de chacune de ces catégories et d'établir des rapports analogues au niveau du tirage. Nous devons nous adresser aux départements chargés de cette question pour obtenir les renseignements concernant le nombre de journaux et ensuite s'adresser aux directions des journaux, etc. pour en obtenir les chiffres quant au tirage. Il nous semble opportun d'établir le rapport nombre d'exemplaires tirés en langue imposée et nombre d'exemplaires tirés en langues vernaculaires pour les catégories données, car il a été remarqué que bien que le nombre de certaines catégories était plus élevé pour ce qui est des langues vernaculaires, lorsqu'on compare le nombre d'exemplaires tirés, il en dégage que la langue imposée l'emporte.

Etant donné que la radio et la télévision dans les deux pays relèvent de l'Etat, il nous sera facile d'obtenir les statistiques dont nous avons besoin. Pour pouvoir donner à cette question ses dimensions quantitatives, nous avons jugé utile d'établir les paramètres suivants:

- a) nombre d'heures radiodiffusées en langue imposée par rapport au nombre d'heures radiodiffusées en langues vernaculaires par semaine.
- b) nombre d'heures télédiffusées en langue imposée par rapport au nombre d'heures télédiffusées en langues vernaculaires par semaine.

Production littéraire

En premier lieu, nous devons obtenir le chiffre pour l'ensemble des maisons d'éditions dans chacun des deux pays. Ensuite, il nous incombe d'obtenir les chiffres pour le nombre d'ouvrages:

- a) publiés en langue imposée
- b) traduits de langue imposée vers les langues vernaculaires
- c) publiés dans les langues vernaculaires
- d) traduits des langues vernaculaires vers la langue imposée

CHAPITRE - III

UNE SOCIÉTÉ EN DÉVELOPPEMENT: SES DIMENSIONS LINGUISTIQUES,
CULTURELLES ET POLITIQUES

Dans les pays en développement de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, le langage sert très souvent de critère d'identité ethnique, même s'il n'est pas le seul ni le plus important. Pour certains, le langage représente aussi l'expression de la conscience ethnique. Bien que ce phénomène n'ait pas été démontré par les faits, il s'agit néanmoins d'une question qui touche à l'existence même du groupe ethnique.¹

A l'époque précoloniale, la majorité des sociétés en développement se caractérisaient par le plurilinguisme. Il s'agissait des sociétés pluriculturelles traditionnelles avec des zones de communication autonomes et le bilinguisme sélectif. Pour ces sociétés, le plurilinguisme est une réponse à la

1) Il a été constaté que les jeunes Indiens qui arrivent aux États-Unis ont tendance à très vite oublier leur langue dite maternelle. Cela parce qu'ils désirent assimiler aussi vite que possible la culture américaine. Il convient de noter que si on cherche pas à imposer une langue, elle s'assimile rapidement. Ce processus s'accompagne d'un processus par lequel la langue en question perd ses caractéristiques propres en acquérant celles de la langue refusée.

nécessité de communication entre individus et groupes. Pour celles-ci, marquées comme elles l'étaient par un fort degré de plurilinguisme à partir de la base, dû partiellement au bilinguisme concentrique et partiellement au système de transports à faible utilisation d'énergie reliant les zones de communication géographiquement proches, la multiplicité des langues n'a jamais posé des problèmes dans le passé.

Au fur et à mesure que le colonialisme s'implantait dans ces pays, on voyait opérer des changements qui allaient transformer de manière irrévocable leur caractère plurilingue. Aussi le langage perdait de sa neutralité en tant que fait social et devenait sournoisement un instrument capable de véhiculer les idées de ceux qui voulaient imposer un système de valeurs qui ne correspondait pas au système référentiel donné. Les pays ont fini par accéder à l'indépendance. Cependant, ils n'ont pas su se débarrasser du joug du colonialisme linguistique.

Dans les sociétés dites modernistes qui se sont engagées dans la voie de la reconstruction nationale, les solutions recherchées pour parvenir aux fins du développement ne sont souvent que le reflet de l'ancien ordre colonial où les "petites" langues sont vouées à une mort certaine sous

la pression de la normalisation et des moyens de communication de masse.

La distinction entre le génie de plurilinguisme et celui de monolinguisme doit être vue dans cette perspective. Les questions que l'on pose sur la structure sociale et politique dans les deux cas font ressortir les différences entre les deux types de sociétés. Le point de vue monolingue est reflété dans la question: 'Jusqu'à quelle mesure la diversité culturelle peut-elle être soutenue par un ordre politique viable?' La question que se posent les pays plurilingues est formulée ainsi: "Quelle serait la structure politique viable étant donné les conditions de diversité culturelle, ethnique et linguistique?"

Avec la création des écoles comme institution, les premières restrictions sur le choix du langage se sont imposées. C'est la grande ironie de notre époque que plus on monte l'échelle hiérarchique de la scolarisation plus la demande pour le plurilinguisme baisse. Ainsi, les managers élitistes développent une certaine insensibilité envers les besoins communicationnels plus vastes de la société, créant et perpétuant l'élitisme.¹

1) PATTANAYAK, D.P., Multilingualism and Mother Tongue Education, Delhi, Oxford University Press, 1981.

Il est vrai qu'une langue ou plutôt la survivance d'une langue dépend de la fidélité de ceux qui la parlent. C'est ainsi que plusieurs petites langues ont persisté et continuent à se faire employer dans le cadre de la communication intime. Mais avec l'ingérence progressive de la planification gouvernementale portant atteinte à l'autonomie du groupe et l'usage de langue imposée touchant le coeur même de la société, l'existence de petites langues et de petites cultures se voit de plus en plus menacée. Même si l'on admet l'emploi de la petite langue à des fins primitives, il serait possible de planifier de sorte qu'une seule langue prédomine l'enseignement, l'administration et les moyens de communication de masse. Un tel état de faits privilégie une langue élitiste, ayant comme conséquences la consécration de l'élite au pouvoir et l'élargissement de sa base. Si le ~~linguisme~~ linguisme planifié impose des restrictions sur le choix de l'usage linguistique, il se peut que les membres de différents groupes linguistiques réclament leurs droits par des moyens qui ne sont pas toujours corrects. La transformation, si elle ne s'insère pas dans un cadre contrôlé qui correspond aux aspirations de la société et non celles du planificateur, pourrait entraîner des changements radicaux avec des conséquences imprévisibles.

La distinction fondamentale entre le génie du bilinguisme dans des conditions de monolinguisme prédominant et le multilinguisme à partir de la base est significative. Dans une situation où l'attitude des membres du groupe linguistique dominant envers les membres du groupe linguistique minoritaire se caractérise par le dédain ou l'indifférence, les tensions risquent d'éclater. Dans la situation de multilinguisme à partir de la base, l'atmosphère est marquée par la cordialité.

Les savants appartenant au groupe favorisant la situation de monolinguisme ont tendance à ridiculiser celle de plurilinguisme la qualifiant d'absurde et de gaspillage. Certains disent que les sociétés homogènes du point de vue linguistique sont plus développées sur le plan économique, plus modernes sur le plan politique et idéologique, plus avancées sur le plan de l'éducation, plus stables et plus calmes. Selon eux, la société monolingue favorise une structure sociale séculière et libérale avec une meilleure répartition du pouvoir administratif et ne se laisse pas séduire par le pouvoir personnalisé et le charisme.¹

1) Voir Some Constraints between linguistically homogeneous and heterogeneous politics paru dans Lieberman, Explorations in Sociolinguistics, Mouton, La Haye 1966.

Certains linguistes vont jusqu'à dire que l'enfant bilingue est arriéré et que le bilinguisme représente un handicap qui entrave la créativité de l'enfant. Tous ces points de vue découlent du fait que l'on tend à voir le bilinguisme ou le plurilinguisme contre le modèle monolingue prédominant en refusant de reconnaître des structures différentes de celles qui caractérisent les modèles industrialisés.

Lorsque les attitudes durcissent et deviennent les valeurs dominantes de l'élite au pouvoir dans les pays plurilingues, le sens même de la société est menacé. Le plurilinguisme à partir de la base, en contraste avec le monolingue dominant, est une attitude qui respecte l'autonomie d'autrui et qui favorise l'interdépendance de différents groupes. En créant des petites zones de communication, cette situation exige des rapports d'intimité entre les membres du groupe et l'interdépendance entre les groupes rendant les moyens de communication de masse inutiles. Lorsque la petite zone de communication favorise l'entente entre voisins, les moyens de communication de masse servent à creuser un écart entre voisins. En effet, ceux qui ont évolué dans un cadre monolingue sont de nature intolérants à l'égard d'une situation plurilingue. Dans de telles conditions, on pourrait

dire que les langues imposées ne sont plus les techniques de la compétition économique, mais des passeports permettant à celui ou celle qui le détient d'accéder à des postes du gouvernement d'où sera contrôlée l'économie. Il n'est donc guère surprenant que le langage est un facteur prédominant dans le maintien du pouvoir politique.

Les partisans de l'approche monolingue ne veulent pas céder leurs privilèges. Ils prétendent être aveugles au fait que malgré la multiciplicité des langues, l'Union Soviétique demeure un état qui se caractérise par un fort degré de centralisation; qu'il existe des institutions plurilingues comme le marché commun et la CEE. Ces gens-là refusent de comprendre qu'une lutte en faveur d'une langue minoritaire ou mineure fait partie d'une lutte plus vaste qui se poursuit à travers le monde -- contre le colonialisme, la centralisation et l'uniformisation.

La confusion qui en résulte, qu'elle soit la conséquence de l'ignorance ou d'une manipulation volontariste, a eu un effet profond sur le système d'enseignement surtout dans le cas de l'Inde où plusieurs permutations et combinaisons ont

été proposées quant aux langues à enseigner. Le bénéficiaire de toute cette confusion est bien entendu la langue que l'élite désire imposer. On la qualifie de langue internationale, de science et de technologie, de neutre, tout cela pour créer un climat où les langues vernaculaires seront reléguées à l'arrière-plan. On les qualifie de régionales, sinon locales, n'ayant pas la richesse et la profondeur d'exprimer les faits scientifiques et technologiques.

La corrélation entre l'alphabétisme et le développement ainsi que celle entre l'analphabétisme et le sous-développement sont si frappantes qu'il serait impossible de les mettre à l'écart.¹ Mais lorsque le moment arrive d'évaluer les coûts et les bénéfices, on cherche toujours à imposer la dynamique monolingue des pays industrialisés sur les pays en développement. On dit que le problème, et par cela il faut entendre le coût d'assurer l'alphabétisation, est considérablement plus élevé dans les sociétés plurilingues car il faut que le matériel pédagogique soit produit en plusieurs langues, ou parce que les langues locales ne se sont pas dotées d'un alphabet et de ce fait, la publication est rendue impossible. Il s'agit là d'un coût plus élevé par

1) Voir BIRD, Atlas Mondial 1970-6 et Readings in Economics of Education, UNESCO, Paris 1968

rapport à celui qui sera encouru dans une société unilingue.

Ces arguments sont non seulement insoutenables du point de vue économique, mais ils reflètent un manque de compréhension à l'égard du génie plurilinguiste.

L'économie du monolinguisme est telle que l'on considère une situation de bilinguisme comme une nuisance, de trilinguisme comme non viable du point de vue économique et de plurilinguisme comme étant absurde. Mais dans une société où la situation plurilingue est une réalité, voire une condition d'existence, la restriction sur le choix de langage est une nuisance et une seule langue n'est non seulement une mauvaise solution économique mais absurde.

Ceux qui mettent en cause la compétence des langues organiques d'aborder des questions scientifiques et technologiques prétendent ignorer le fait qu'alors que la science est universelle, la technologie est le résultat de l'interaction entre sciences et société. Et il ne peut y avoir d'interaction sans référence au langage qu'emploie le peuple. Une langue étrangère a pour conséquences des technologies étrangères et inadaptées aux besoins locaux. Cela, à son tour, cause un

complexe d'infériorité, qui lui, donne lieu à la violence dans la pensée et l'action, dirigée contre les technologies jugées inaptées à la société ainsi que contre ceux qui les ont introduites.

Il est aussi vrai qu'à cause de cette dynamique est favorisé un groupe restreint de personnes qui s'emparent et s'approprient des gains presque imperceptibles du développement et de l'enseignement, laissant à l'écart la grande majorité de la population. Les paradoxes qui en résultent sont si manifestes qu'on ne saurait faire autrement que les remarquer. Par exemple, bien que l'Inde figure au huitième rang dans le monde en matière d'éditions, même pas quatre personnes sur dix ne peuvent ni lire ni écrire.

Les politiques poursuivies tant sur le plan national qu'international cherchent à remplacer les rapports d'interdépendance par des rapports de force. Les arguments proposés dissimulent si bien la pensée de ceux qui les avancent qu'on est amené à croire que de tels rapports de force constituent une condition sine qua non pour le développement économique. Mais ce qui est vendu au nom du développement, de la modernisation, du progrès, c'est

l'occidentalisation. Le mode de vie occidentale, un produit dont on ne tarit pas de faire la publicité dans le monde en développement, prospère à cause du fait que 28% de la population mondiale dispose de 86% des richesses de cette terre et consomme 89% des ressources énergétiques du monde.¹ Il est impossible d'imposer ce mode de vie étant donné les dimensions démographiques et les maigres ressources des pays en développement.

Dans une société plurilingue, on emploie le langage comme on aurait employé les dialectes dans une société monolingue. Personne n'emploie deux dialectes ou deux langues pour remplir les mêmes fonctions. Par exemple, on emploie le langage du foyer pour la communication intime, la langue nationale pour la communication officielle, la langue du voisin pour des raisons de bon voisinage et ainsi de suite.

Dans les pays qui se caractérisent par le plurilinguisme, il est impératif que toutes les ressources linguistiques soient exploitées pour assurer l'efficacité dans la communication

1) Annuaire Statistique des Nations Unies, New York, 1982

et le bien-être social. Il appartient aux dirigeants et planificateurs de prendre le langage en compte comme facteur politique majeur; et comme un facteur non économique majeur dans le développement économique d'un pays.

Le Scénario linguistique en Inde -- "une anarchie qui fonctionne"?

L'Inde se caractérise par une pluralité tant ethnique que linguistique. De sa diversité culturelle elle tire sa force et ses faiblesses. Le fait de vivre une telle situation de pluralité, bien qu'avantageuse de plusieurs points de vue, pose d'énormes problèmes pour un pays en voie de développement surtout celui qui a vécu un passé colonial. Avant d'aborder quelques-uns de ces problèmes, il convient d'esquisser un portrait linguistique de l'Inde.

A part les langues jusqu'à présent inclassables, il existe à l'heure actuelle 1625 "langues maternelles", classées selon les quatre familles linguistiques majeures: indo-aryenne, dravidienne, munda et tibeto-chinoise. Les principales langues indo-aryennes modernes sont: le hindi, parlé en Himachal Pradesh, au Madhya Pradesh, en Haryana, au Rajasthan, en Uttar Pradesh et au Bihar; l'oriya de l'Orissa; l'assamais et le bengali à l'est du pays; le marathi et le goudjerati à l'ouest; le pendjabi et le cachemiri au nord.

Les langues dravidiennes modernes se parlent dans le sud du pays: les plus importantes en sont le tamoul, le télégou, le kannada et la malayali. Les langues munda sont parlées seulement dans certaines régions du Bihar, du Madhya Pradesh, de l'Orissa et de l'Andhra Pradesh. Quant aux langues tibeto-chinoises, elles se sont concentrées aux frontières nord et nord-est du pays et constituent en quelque sorte une périphérie culturelle.¹ A cette liste déjà impressionnante s'ajoutent l'anglais, langue des intellectuels et le sanskrit, langue 'classique' qui ont exercé et exercent toujours une influence sur toutes les langues quelle que soit leur origine ainsi que sur les structures linguistiques, la façon de penser, le mode d'expression et les normes établies pour toutes les langues et littératures indiennes.

Voilà en bref la problématique: autant de régions autant de langues, comment aborder les problèmes complexes que pose cette mosaïque hétérogène? Et trois questions viennent immédiatement à l'esprit: Quelle sera la langue d'instruction des institutions d'enseignement? Quelle sera la langue adoptée par les moyens de communication de masse?

1) INDIA, LANGUAGES, Publications Division, Ministry of Information and Broadcasting, Delhi, 1970

Quelle sera la langue des institutions nationales? L'intention ici n'est pas du tout de présenter des solutions toutes faites à ces questions qui ont préoccupé nos sages depuis des siècles mais de faire état de la situation telle qu'elle se présente (d'après les statistiques et données recueillies) dans chacun de ces domaines et d'étudier l'impact du facteur linguistique sur ces derniers.

Dans les pays qui se caractérisent par la coexistence de plusieurs cultures et de plusieurs langues, et cela est vrai pour l'Inde, la notion d'une langue dominante comme langue d'instruction a pour effet de priver des milliers d'enfants de l'aptitude de lire et d'écrire dans leur 'langue maternelle' tout en maintenant leurs compétences linguistiques dans la langue dominante à un niveau insuffisant.

On ne saurait dire de façon définitive si le facteur linguistique est entièrement responsable des 88% de 'drop-outs' au niveau de l'école: il reste néanmoins un facteur important de stagnation et de tension. Dans une grande mesure, le taux élevé d'analphabétisme peut être

également attribué à l'acceptation de la notion de langue dominante par les dirigeants et enseignants ainsi qu'à un manque de planification linguistique de leur part.

Bien que le pourcentage d'analphabètes ait enregistré une baisse, en termes absolus la population illettrée s'est élevée de 247 millions en 1951 à 307 millions en 1971.¹

Si le rythme actuel se poursuit, l'Inde comptera d'ici à l'an 1986 une population analphabète qui dépassera les 500 millions. Le tableau suivant nous présente les chiffres pour la période 1961-1971:

	Inde Total	Classes défavorisées		Urbaine	Rurale	Masc.	Fém.
		SC	ST				
1961	24,04	10,25	8,54	46,97	18,45	34,46	22,96
1971	29,35	14,71	11,29	52,48	23,06	39,05	18,44

Source: Census Survey of India - 1971

1) Census Survey of India: 1971

Pour assurer que chacun puisse participer au processus démocratique, il est important que chaque électeur adulte ait la possibilité d'accès à la direction et au développement socio-économique du pays. Ainsi, le rôle de la langue administrative est primordial surtout dans le contexte d'un pays caractérisé par son plurilinguisme. Puisque l'identité du groupe restreint et son intégration à l'identité nationale peuvent entrer en conflit dans une société plurilinguistique et pluriethnique comme celle de l'Inde et puisqu'une planification linguistique visant à promouvoir l'universalisme culturel en réduisant la multiplicité pourrait donner l'impression d'une réduction des choix culturels disponibles à la communauté, il faut que cette question soit étudiée avec beaucoup de prudence.

La politique linguistique est liée à la planification des ressources. Ce n'est que si les ressources se développent et que les groupes culturels puissent bénéficier des mêmes possibilités pour leur plein épanouissement que l'on pourrait éviter d'utiliser la langue et les politiques linguistiques à des fins destructives. Il s'agit là d'une question de première importance.

Le rôle de la langue dans les moyens de communication de masse constitue la troisième dimension du problème linguistique de l'Inde. Les programmes véhiculant des idées de transformation économique, politique et sociale doivent parvenir au public visé. Puisque le nombre de spectateurs et auditeurs se définit par répartition géographique et linguistique, il est essentiel d'accorder une attention toute particulière à ce sujet. Le communicateur a à faire face au problème immédiat de la communication rapide et celui à long-terme de normalisation et de modernisation. Les communicateurs ont accordé très peu de leur attention au facteur linguistique.

Cela a entraîné des contradictions bizarres. On parle des millions de roupies dépensées pour le développement de hardware et de software. Mais le message ne parvient que rarement au public visé. Prenez l'exemple de la télévision en Inde. Tous les jours on annonce avec beaucoup de fierté à la télévision: "Une nouvelle tour a été mise en service aujourd'hui. Elle desservira un public de n personnes." Mais on oublie de nous dire que ces pauvres spectateurs-là ne comprennent ni anglais ni hindi. Comment vont-ils bénéficier?

Le facteur linguistique n'est donc pas négligeable. Aussi ne saurait-on comprendre le processus socio-économique dans sa totalité sans comprendre le rapport dialectique qui existe entre la langue et la société.

Le scénario linguistique en Algérie: l'arabisation sans
hâte ni halte

S'il est vrai que les dirigeants indiens ont tergiversé devant la question linguistique, ceux de l'Algérie se sont prononcés en de termes sans équivoque sur le chemin linguistique qu'ils souhaiteraient emprunter. Déjà, dans le programme de Tripoli, rédigé par des intellectuels nationalistes de formation occidentale que la guerre de libération a poussés à employer de plus en plus la formule d'arabisation, on voit énoncer les premiers postulats d'une politique qui favoriserait la langue nationale au détriment des autres: "La culture nationale... combattra ainsi le cosmopolitisme culturel et l'impregnation occidentale qui ont contribué à inculquer à beaucoup d'Algériens le mépris de leur langue et leurs valeurs traditionnelles."

L'arabisation de l'enseignement, c'était une "option fondamentale" de l'Algérie indépendante. Le retour aux "valeurs arabo-islamiques" se manifestait dès l'école primaire. "Etre soi-même est l'étape inéluctable de

notre développement après laquelle, ayant recouvré notre culture, notre patrimoine, notre personnalité, nous serons en mesure d'appréhender autrui, de le connaître, de le comprendre", déclarait, en 1966, M. Ahmed Taleb à l'hebdomadaire de l'armée El Djeich.¹ Pour la plupart des Algériens, cette réhabilitation culturelle passait d'abord par celle de la langue arabe.

La langue arabe est la "langue nationale et officielle" de l'Etat. C'est également la langue de civilisation, de la foi et, à cet égard, l'arabisation sous-entend aussi islamisation, celle par laquelle s'affirme la personnalité algérienne. Elle reprend rang dans tous les secteurs de la vie nationale. L'arabisation touche aux fondements de l'âme arabe. Elle est donc plus qu'une option culturelle: une reconquête nationale, sinon nationaliste. Le gouvernement ne peut, politiquement, s'y dérober. La langue arabe

1) Entrevue accordée par M. Ahmed Taleb, Ministre de l'Information et de la Culture à l'hebdomadaire El Djeich - novembre 1 - 7, 1966.

est la valeur-refuge d'un peuple achevant sa décolonisation totale.

Dès lors, on imagine que l'arabisation est le grand débat autour duquel se bâtit une partie de l'avenir de l'Algérie, un de ceux qu'on évite d'aborder au fond, tellement les choix qu'il suppose sont politiques, délicates, révolutionnaires. C'est l'éternel conflit des Anciens et des Modernes, des arabophones et des francophones.

Au lendemain de l'indépendance, l'agence du Moyen-Orient annonça que Ben Bella avait demandé l'aide de la R.A.U. pour "arabiser toutes les activités de l'Algérie". Vingt ans après, on arabise sans hâte ni halte, selon la formule de M. Taleb,¹ progressivement, mais résolument. Par ailleurs, tous les fonctionnaires doivent en principe connaître leur langue nationale. Beaucoup sont obligés de suivre des cours; des services de traductions écrites et orales ont été créés dans chaque ministère. "Il est inadmissible que des fonctionnaires apprennent une langue étrangère plutôt

1) El Djeich 1 - 7 novembre 1966.

que leur langue nationale,"¹ avait lancé un jour le colonel Boumediène qui avait également ordonné que les actualités cinématographiques algériennes soient présentées en arabe littéraire. Des ministres francophones apprenaient leurs discours en arabe par coeur plusieurs jours avant de les prononcer afin de ne pas perdre la face devant leur auditoire.²

La politique d'arabisation, bien entendu, a eu pour résultat une diminution de la part consacrée au français dans les horaires de l'enseignement élémentaire et une augmentation considérable du nombre des maîtres arabisants. Grosso modo, cette part est encore de 50% dans l'enseignement primaire, 75% dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 90% dans le second cycle, et de près de 100% dans le supérieur. La volonté de la France de fournir à l'Algérie principalement des maîtres de haut niveau ne fait

-
- 1) Balta, P. et Rulleau, C., La Stratégie de Boumediène, Paris, Sindbad, 1980.
 - 2) Viratelle, G., L'Algérie algérienne, Paris, Ed. Ouvrières, 1974.

que l'accentuer. Il y a déjà plus d'enseignants arabisants que francisants dans le primaire. Mais, étant donné les progrès de la scolarisation, le français conserve "globalement" la même importance. C'est la langue privilégiée enseignée obligatoirement.

A la rentrée scolaire 1969-1970, les autorités insistaient beaucoup plus sur l'arabisation - c'est-à-dire en définitive l'algérisation - de la justice que sur celle de l'enseignement. Car elles se sont vite aperçues, encore que nul ne s'aventurât à le reconnaître publiquement, que les élèves de l'enseignement primaire n'étaient ni arabisés ni francisés et ne possédaient parfaitement aucune des deux langues. Tout le monde convient qu'il faut arabiser l'enseignement, mais on se demande comment et jusqu'où. Afin de pallier une catastrophe qui se serait répercutée "en cascades" plusieurs années consécutives, le processus d'arabisation intégrale a été discrètement freiné et il n'était poursuivi pour l'année scolaire 1969-70, en troisième année de l'enseignement élémentaire, que pour l'instruction religieuse, la géographie et le calcul.¹

1) VIRATELLE, G., L'Algérie algérienne, Paris, Ed. Ouvrières, 1974.

En effet se dégage à tous les niveaux et dans tous les secteurs la dispute de l'hérité et de l'innové, du spontané et du formel. Est-ce que l'indépendance a réellement réduit la diffusion de la langue française? Voilà une question à laquelle on répondrait difficilement. S'il est vrai qu'il reste un long chemin à parcourir pour achever le processus d'arabisation, il est aussi vrai que le gouvernement est demeuré fidèle à sa volonté d'arabiser malgré certains foyers de résistance.

CHAPITRE - IV

L'INDE ET L'ALGERIE: COMMENT ET
POURQUOI

A chaque fois qu'est entreprise une étude comparée, il arrive un moment où l'on est appelé à justifier le choix qu'on a fait des entités qui seraient soumises à la comparaison. Et bien, notre moment de vérité est arrivé et nous allons dans les paragraphes qui suivent exposer les raisons pour lesquelles nous avons décidé sur l'Inde et l'Algérie.

Un premier regard, et l'on est tenté de dire que tout effort de comparaison serait en vain, un exercice en futilité, étant donné leurs dissimilitudes. L'un déclare ouvertement sa volonté d'arabiser pour pouvoir affirmer son identité islamique, l'autre se veut laïque et hésite à prendre une décision définitive en matière linguistique. Bien que les deux pays aient vécu un passé colonial, le

modèle était différent pour chacun d'eux.

Malgré les dissemblances apparentes, il reste néanmoins que les deux pays ont de nombreux points en commun.

Et l'Inde et l'Algérie sont des pays développement qui s'efforcent de se forger une nouvelle identité culturelle qui correspond aux aspirations de leurs peuples et à l'image qu'ils se sont faite d'eux-mêmes. Les deux sont en train de faire un énorme effort pour se connaître et se réaliser, mais la modernisation à laquelle ils aspirent met en relief leurs principaux problèmes: rapport de l'innovation avec les continuités de ces pays; rapport d'une personne collective, jalouse de sa sauvegarde, avec la mondialité qui l'assiège.

De ces paradoxes naissent les problèmes qui doivent leurs origines au caractère non résolu de la question linguistique. On assiste à une ère de tension linguistique causée par le statut ambigu des langues qui avaient été imposées par les puissances coloniales, c'est-à-dire la

France et la Grande Bretagne respectivement. Bien qu'on ne l'avoue pas ouvertement, par contre on prétend privilégier la langue dite nationale, la langue imposée est jugée supérieure aux langues vernaculaires. Cette idée, tacitement acceptée par l'ensemble de la société, émane de l'élite qui n'aura jamais le courage de l'accepter franchement et qui fera semblant d'épouser la cause des langues nationales.

Cette espèce de confusion linguistique entraîne de nombreux problèmes dont certains risquent d'assumer des proportions effrayantes. Un exemple est l'écart qui se creuse davantage entre l'élite au pouvoir et l'homme de la rue.

Dans les deux pays, la vie moderne a créé un champ hybride où se mélangent traditionnel et moderne, où les deux systèmes de valeurs peuvent aussi bien être évoqués. L'ambiguïté et le malaise social qui en résultent peuvent être considérables, engendrant des tensions qui mènent parfois à des manifestations violentes, localisées

et imprévisibles. Ces tensions sont dues au contact de deux mondes incompatibles, celui de la langue imposée et celui des langues vernaculaires.

CONCLUSION

CONCLUSION

Quel que soit le phénomène que l'on étudie, les questions d'ordre méthodologique constituent toujours 'le premier pas', c'est-à-dire celui 'qui coûte'. Dans le cas présent, où l'on s'est fixé comme objectif l'étude du caractère relationnel des deux variables, langue imposée et identité culturelle, dans un contexte donné, celui d'une société en développement, la nécessité d'une méthodologie s'avère d'autant plus importante à la lumière du fait que les deux variables en question sont soumises à des interprétations hautement subjectives.

Comment "quantifier" donc (si l'on me permet ce terme), les deux variables et leur caractère relationnel sans pour autant trahir la réalité objective, voilà en somme le problème qui a retenu notre attention dans ces dernières pages et qui demeure au centre de nos préoccupations. Il convient d'ajouter que le cadre et les outils conceptuels dont nous avons besoin doivent nécessairement pouvoir s'insérer dans le contexte qui nous est donné pour qu'ils aient une utilité pragmatique sur le terrain.

Ils doivent être facilement saisissables sans être simplistes et tenir compte de l'ensemble tout en gardant à l'esprit les éléments constitutifs.

Notre première tâche alors a été de donner à chacun des termes que nous comptons employer plus tard le sens et les limites qui leur permettront de traduire la réalité objective telle qu'elle se présente dans une société en développement. Bien qu'il existe un foisonnement de définitions, elles s'inspirent toutes des contextes qui leur sont propres; aussi avons-nous ressenti le besoin, après avoir étudié les diverses formulations à ce sujet, de mettre au point des outils conceptuels quelque peu hétérodoxes. Outils conceptuels qui seront aptes et capables de répondre au double critère de la cohérence logique et l'utilité pragmatique, car "ce qui est beau doit être utile". Et finalement, le seul indice de l'efficacité d'une méthodologie est son application pratique sur le terrain.

Pour emprunter un peu du jargon saussurien, la première étape de la présente étude avait pour but de donner au 'signifiant' son 'signifié' pour que le 'signe' puisse englober l'ensemble des valeurs conatives que nous avons désiré lui attribuer.

Le signe ayant acquis sa valeur, nous avons procédé à donner à celle-ci des dimensions quantitatives. Autrement dit, une fois que les définitions étaient acquises, il devait être établi des paramètres, statistiques et autres, pour mettre en valeur la portée et la signification de la langue imposée. Ce n'est qu'à travers ces grandeurs que saura se dégager la dynamique de la langue imposée ainsi que son incidence sur l'identité culturelle.

La deuxième partie de l'étude a été donc consacrée à l'élaboration des paramètres statistiques qui nous permettront de mesurer l'influence de la langue imposée à travers le rôle qu'elle s'est vu attribuer au sein des "institutions mères" de notre époque: l'administration, l'enseignement, les moyens de communication de masse et la production littéraire.

En troisième lieu, la définition du terme 'société en développement' s'est imposée. Il devait être énoncé en de termes inéquivoques ce que nous entendions par ce dernier tant sur le plan linguistique que culturel et socio-politique.

Aussi avons-nous jugé utile d'expliquer notre choix quant à l'Inde et l'Algérie comme modèles pour étudier la dynamique de la langue imposée. Il ne s'agissait pas du tout d'un choix au hasard, mais une décision prise volontairement après un long moment de réflexion.

Donnons donc à Franz Fanon le dernier mot, car il a résumé si éloquemment dans le passage qui suit l'ensemble des idées que nous avons essayé d'exposer: "La libération de l'individu ne suit pas la libération nationale. Une authentique libération nationale n'existe que dans la mesure expresse où l'individu a amorcé irréversiblement sa libération. Il n'est pas possible de prendre ses distances à l'égard du colonialisme sans en même temps en prendre à l'égard de l'idée que le colonisé se fait de lui-même à travers le filtre de la culture coloniale."¹

1) FRANZ FANON, El Moudjahid - 16 avril 1958:

B I B L I O G R A P H I E

AGERON, Ch.R., l'Algérie algérienne: Napoléon III à De Gaulle, Paris, Ed. Sindbad, 1980.

AGERON, Ch.R., Histoire de l'Algérie contemporaine 1830-1974, Paris, PUF, 1980.

AMIN, S., L'Economie du Maghreb, Paris, Ed. de Minuit, 1967.

BALTA, P. et RULLEAU, C., La Stratégie de Boumediène, Paris, Sindbad, 1980.

BARKER, C.L., The Story of Language, Londres, Pan Books, 1964.

BEHR, E., The Algerian Problem, Londres, Hodder & Stoughton, 1961.

BERQUE, J., Maghreb: histoire et sociétés, Alger, Ed. J. Duclot, 1974.

BOTTOMORE, T.B., Sociology: A Guide to Problems and Literature, Londres, George Allen and Unwin Ltd., 1962.

BOURDIEU, P., Sociologie de l'Algérie, Paris, PUF, 1974.

BOURGES, H., L'Algérie à l'épreuve du pouvoir, Paris, Grasset, 1967.

CALVEF, L.J., Linguistique et Colonialisme, Paris, Payot, 1971.

CALVEZ, J.Y., Aspects politiques et sociaux des pays en développement, Paris, Dalloz, 1972

CAPRA, Fritjof, The Tao of Physics, Colorado, Shambala Publications Inc., 1976.

CHAGLA, M.C., Education and the Nation, Bombay, Allied Publishers, 1966.

CLASTRES, P., La Société Contre l'Etat, Paris, Editions de Minuit, 1974.

CONDOMINAS, G., L'Espace Social à propos de l'Asie du Sud-Est, Paris, Flammarion, 1974.

CROXTON, F., COWDEN, D. & KLEIN, S., Applied General Statistics, New Delhi, Prentice Hall of India, 1975.

CROXTON, F., Elementary Statistics with Applications in Linguistics, New York, Dover Publications Inc., 1959.

DE SAUSSURE, F., Cours de linguistique générale, Paris, Ed. Payot.

DESAI, M.P., Our Language Problem, Ahmedabad, Navajivan, 1956.

DOUCY, A.S., MONHEIN, F., Les Révolutions Algériennes, Paris, Fayard, 1972.

DURKHEIM, E., Les règles de la méthode sociologique, 1 vol. in 16, 14^e ed., Paris, PUF, 1963.

DURKHEIM, E., Sociologie et Philosophie, Paris, PUF, 1963.

DYAKOV, A.M., The National Problem in India Today, Moscow, Nauka Publishing House, 1966.

FANON, Frantz, Les Damnés de la terre, Paris, Petite Collection Maspéro, Paris, 1982.

FANON, Frantz, Sociologie d'une révolution (L'an V de la Révolution algérienne), Paris, Collection François Maspéro, 1971.

GANDHI, M.K., Thoughts on National Languages, Ahmedabad, Navajivan, 1956.

ILLICH, Ivan, Deschooling Society, Londres, Penguin Books, 1971.

JAKOBSON, R., Questions de poétique, Paris, Didier, 1973.

LANGACRE, R.W., Language and its Structure, Some fundamental linguistic concepts, New York, 1968.

LECA, J. & VATIN, J.C., l'Algérie politique: institutions et régimes, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975.

OTTAWAY, D. & M., Algeria, The Politics of a Socialist Revolution, Berkely, University of California Press, 1970.

PATTANAYAK, D.P., Multilingualism and Mother Tongue Education, Delhi, Oxford University Press, 1981.

RAJAGOPALACHARI, C., Language Problem in India, Calcutta, Oxford Book Company, 1958.

REEVES, Hubert, L'Heure de s'enivrer, Paris, Ed. de Seuil, 1986.

RIFATERRE, M., Essais de stylistique, Paris, Didier, 1971.

SHARMA, R.S., Light on Early Indian Society and Economy, Bombay, Manakalas, 1966.

SHUKLA, Ravi Shankar, Lingua Franca for Hindustan and the Hindustani Movement, Lucknow, Oudh Publications, Lucknow, 1947.

VATIN, J.C., l'Algérie politique: histoire et société, Paris, PUF, 1974.

VIRATELLE, G., L'Algérie algérienne, Paris, ed. Ouvrières, 1974.

JOURNAUX, REVUES ET PERIODIQUES

CHIKH, S., L'Algérie et l'Afrique, Revue algérienne, 3, 1968.

LECA, J., Une Critique, Annuaire de l'Afrique du Nord, 1970.

WASHBAUGH, W., Saussure, Durkheim and Sociolinguistic Theory, Archivum Linguisticum, V, 1974.

BEDJAOUI, M., L'Algérie dans la lutte pour le développement du Tiers Monde, Annuaire du Tiers Monde, 1975.

Annuaire Statistique des Nations Unies, New York, 1982.

Ministry of Information and Broadcasting, Publications Division, India Languages, Delhi, 1970.

Census Survey of India, 1971.

SINGLETON, J., Cross cultural approaches to Research on Minority Group Education, Anthropology and Language Science in Educational Development, UNESCO, 1973.

UNESCO, The Role of Linguistics and Sociolinguistics in Languages Education and Policy, p. 11, ED/WS 286, Paris, UNESCO, 1972.

VIDAL, D., Un Cas de faux concept: la notion de l'aliénation, Sociologie du travail, janvier-mars, 1969.

MARTIN, D. & YANNOPOULOS, T., Régimes militaires et classes sociales en Afrique noire, Revue française de Science politique, 4, 1972.

PATTANAYAK, D.P., Language politics in India, India International Centre Quarterly, Volume 11, Number 2, 1984.

KELKAR, A.R., Language in a developing country; India International Centre Quarterly, Volume 11, Number 2, 1984.

RAI, ALOK, Language and the Media: Seeing through the Newspapers, India International Quarterly, Volume 11, Number 2, 1984.

Some Constraints between linguistically homogeneous and heterogeneous politics paru dans Lieberson, Explorations in Sociolinguistics, Mouton, La Haye, 1966.

GORE, M.S., Language in Metropolitan Life, Economic and Political Weekly, 4 (28, 29, 30), juillet 1969.

UNIVERSITY GRANTS COMMISSION, Report on the working group on Medium of Instruction, 1971.

El Djeich - November 1 - 7, 1966

El Moujahid - 16 avril 1958.